



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.6

Numéro de la demande : 2013-4608
Demande : Demande pour remplir les conditions d'homologation d'un produit disposant d'une homologation complète
Produit : Fongicide Twinline
Numéro d'homologation : 30337
Matières actives (m. a.) : Metconazole et pyraclostrobine
Numéro de document de l'ARLA : **2366596**

Objet de la demande

La présente demande vise à fournir des données pour remplir les conditions d'homologation complète du fongicide Twinline concernant l'allégation de suppression de l'helminthosporiose (*Cochliobolus sativus*) sur le blé et l'orge.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques, aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation sanitaire n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Les données sur l'efficacité issues de trois essais ont été présentées afin d'appuyer l'allégation de suppression de l'helminthosporiose sur l'orge. D'après la comparabilité en matière de rendement du fongicide Twinline avec un produit homologué et d'après les résultats, l'allégation de suppression de l'helminthosporiose sur l'orge a été étayée. Une justification scientifique a été fournie pour appuyer l'allégation de suppression de l'helminthosporiose sur le blé. Cette justification scientifique a été jugée acceptable.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du fongicide Twinline et elle a jugé que les renseignements sont suffisants pour remplir les conditions d'homologation complète.

Références

PMRA No.	Références
2337457	2013, BASF Canada Trials, DACO: 10.2.3.3(D)
2337459	2013, Part 10 Value: Efficacy: Small-Scale Trials (Field, Greenhouse) condition of registration, DACO: 10.1,10.2.3,10.2.3.1,10.2.3.2(D)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.